PEDT
Le Touvet
2022 - 2025

Projet Éducatif De Territoire

LE TOUVET
GRESIVAUDAN

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de l'Isère

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Liberté Égalité Fraternité

PLAN MERCREDI

SOMMAIRE

Première partie - Un Projet Educatif : pourquoi et comment ?.....1

Le Projet Educatif, une ambition collective pour les enfants et les jeunes.....1

- La communauté éducative.....2
- Des partenaires associés.....2
- Une gouvernance structurée.....3

Principes fondamentaux et axes généraux du Projet Educatif.....4

- Les principes fondamentaux.....4
- Les axes du projet éducatif territorial du Touvet.....4

Deuxième partie - Présentation des 3 axes du projet Educatif.....5

Axe 1 : Faire vivre aux enfants et aux jeunes une expérience diversifiée de leur territoire *.....5

Axe 2 : Construire des enfants citoyens.....7

Axe 3 : Construire un relationnel et une communication de qualité.....9

Références bibliographiques.....11

PREMIÈRE PARTIE – UN PROJET EDUCATIF : POURQUOI ET COMMENT ?

Le Projet Educatif, une ambition collective pour les enfants et les jeunes

Le Projet Educatif du Touvet est un projet politique qui décline les ambitions de la commune pour l'ensemble des enfants et des jeunes de 0 à 18 ans.
Il vise à :

- → favoriser l'égalité des chances ;
- → permettre à chacun de découvrir ses potentialités et trouver sa place ;
- → renforcer qualitativement l'offre des services publics de la commune ;
- → développer les échanges et la coopération entre les co-éducateurs, parents, enseignants, animateurs, intervenants associatifs et municipaux.

Le Projet Educatif du Touvet s'ancre dans quelques idées fortes et simples :

- → l'éducation est l'affaire de tous, dans le respect des prérogatives de chacun ;
- → il y a un lien majeur à faire fructifier entre apprentissages scolaires et activités extrascolaires.

Ce Projet Educatif se situe dans la continuité du projet initial, élaboré en 2013, renouvelé en 2018. Il intègre de nouvelles actions développées et portées par la commune, il prend en compte un contexte éducatif en évolution (loi de Refondation de l'École de la République, scolarité obligatoire dès 3 ans, etc.). Mais l'enjeu majeur de ce PEDT actualisé est de définir un cadre et des ambitions qui prennent en compte un contexte social en profonde mutation, crise sanitaire, dérèglement climatique, omniprésence des technologies de l'information, montée des extrémismes, irruption de la guerre sur le continent européen. Dans ce PEDT actualisé, les objectifs autour de l'apprentissage de la citoyenneté et de la solidarité, d'une part, de la communication et de l'éducation aux médias, d'autre part, sont renforcés.

Le Projet Educatif du Touvet s'articule avec d'autres politiques publiques conduites par la commune :

- ▸ il revêt une dimension sociale en écho au fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) du Touvet qui s'adresse à tous les âges, valorise l'intergénérationnel, soutient les plus défavorisés, lutte contre les inégalités ;
- ▸ il croise la politique culturelle locale qui promeut l'ouverture et la rencontre par ses équipements (bibliothèque, pôle artistique) et par ses nombreux projets (manifestations locales participatives, jumelage, spectacles partagés,…) ;
- ▸ il s'intègre pleinement dans les démarches de transition écologique de la commune (plan climat énergie, réduction des déchets, création d'un Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces Agricoles Et Naturels périurbains (PAEN), adhésion à la charte du Parc Naturel Régional de Chartreuse) ;
- ▸ il dialogue avec les autres instances extra-communales liées à la jeunesse, conseil municipal des enfants, conseils de crèche et de centre de loisirs.

Le Projet Educatif, un cadre commun et une mise en œuvre concertée

Le Projet Educatif énonce les grands principes et objectifs généraux souhaités par la municipalité pour l'enfance et la jeunesse. Ces orientations guident le travail des agents et des équipements municipaux qui ont charge de les mettre en œuvre et les déclinent dans leurs projets de service, en liaison avec les acteurs partenaires (autres acteurs de la commune, acteurs de de l'intercommunalité, du département, intervenants multiples et variés, artistiques, sportifs, scientifiques, etc.).
Les orientations générales définies dans le cadre du Projet Educatif sont adaptées aux divers lieux de vie, aux structures existantes dans la commune, aux zones d'intervention des professionnels.
Ce document constitue un outil de référence pour une meilleure compréhension de la démarche du Projet Educatif de la commune du Touvet. Il propose un cadre qui doit favoriser le dialogue avec les familles, entre les professionnels et avec les élus.
Le Projet Educatif permet de faire évoluer collectivement les modalités de mise en œuvre de l'action publique car il constitue un cadre formalisé permettant à tous les acteurs de la communauté éducative d'exercer leurs missions de manière conjointe et complémentaire. La commune a la volonté de mettre en synergie les acteurs institutionnels et associatifs à l'échelle de son territoire.

La communauté éducative

Le Projet Educatif global intègre l'ensemble des acteurs de la commune, membres de la communauté éducative et impliqués dans le développement de l'enfant : élus municipaux, membres du CCAS, familles, enseignants, représentants élus des parents d'élèves, représentants de parents siégeant aux conseils du multi-accueil et du centre de loisirs, membres de commissions extra-municipales, personnel communal, membres des bureaux et éducateurs des associations.

Ils agissent à des titres divers dans des espaces définis tels que :
►**les structures municipales** destinées à l'enfance : relais petite enfance, multi-accueil, centre de loisirs, accueil jeunes, accueil périscolaire et restauration scolaire ;
►**les instances participatives extra-municipales :** conseil municipal des enfants, conseil de centre de loisirs, conseil de crèche ;
►**les lieux d'éducation institutionnels** : écoles maternelle et élémentaire, collège, conseils d'école et conseil d'administration du collège ;
►**les lieux éducatifs** : bibliothèque, pôle culturel, associations.

Des partenaires associés

Le Projet Educatif de la commune prend place dans un environnement partenarial dont la dimension, au-delà des contributions financières, prend en compte les compétences des structures institutionnelles qui gravitent autour de la socialisation de l'enfant et de son parcours éducatif : l'Education Nationale (Direction Académique des Services de l'Education Nationale, Inspecteur de l'Education Nationale, Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté, Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports…), la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil

Départemental de l'Isère (Protection Maternelle et Infantile, assistantes sociales), la Communauté de communes Le Grésivaudan.

Une gouvernance structurée

Le Conseil Municipal et le CCAS concrétisent les enjeux du Projet Educatif au travers de la politique menée par la commune. Ils définissent les moyens humains et financiers affectés.

Un **Comité de Pilotage du Projet Educatif** se prononce sur les propositions d'actions éducatives à mettre en œuvre, en fonction des orientations et des objectifs du Projet Educatif.
Il met en place des indicateurs pour évaluer ces actions au regard des objectifs fixés.
Il se réunit une fois par semestre, avec un ordre du jour défini comme suit :

→ évaluation des actions engagées le semestre précédent ;
→ proposition des actions à mettre en œuvre le semestre suivant.

Il peut se réunir de manière exceptionnelle quand la situation l'exige (relecture de projets éducatifs, d'établissements, projet spécifique, …).

Le Comité de Pilotage est composé de :

- deux élus de la commune,
- deux membres du CCAS,
- deux représentants des parents d'élèves aux conseils d'écoles,
- un représentant des parents du multi accueil,
- un représentant des parents du centre de loisirs,
- quatre agents communaux,
- deux professeurs des écoles,
- un représentant de l'enseignement secondaire,
- un représentant de l'Inspection de l'Education Nationale de circonscription,
- deux représentants des associations impliquées auprès de la jeunesse,
- un représentant de la Caisse d'Allocations Familiales.

Le Comité de Pilotage doit s'articuler avec les instances de concertation existantes (Conseils d'Ecole, Conseil de Crèche, Conseil de centre de loisirs…) mais ne doit pas traiter des sujets qui les concernent. Son but est d'évaluer de façon transversale un projet transcendant les structures, mais pas d'aborder les questions spécifiques relatives à chacune d'entre elles.

Principes fondamentaux et axes généraux du Projet Educatif

Les principes fondamentaux

Le Projet Educatif du Touvet obéit à des principes transversaux qui fondent les valeurs de la République.
Ces principes sont à faire vivre au quotidien :

- l'**égalité** et l'égalité filles-garçons pour donner place à chacun ;
- la **mixité** et l'ouverture à l'autre pour s'enrichir des différences ;
- la **laïcité** pour respecter la vie privée et la religion de chacun ;
- l'**inclusion** pour intégrer les plus fragiles et les personnes en situation de handicap ;
- la **transition écologique** inhérente à la démarche.

Les axes du projet éducatif territorial du Touvet

Le PEDT du Touvet se décline en 3 axes qui ont été définis par l'équipe municipale, en cohérence avec les orientations du programme décliné lors des élections municipales de mars 2020 et dans le dialogue avec les services municipaux. Ces axes intègrent les préoccupations et objectifs d'amélioration identifiés dans les diverses instances de concertation de la commune.

Axe 1 : « Faire vivre aux enfants une expérience diversifiée de leur territoire »
Cet axe vise à donner des repères aux enfants et aux jeunes, pour qu'ils se construisent dans un équilibre entre racines et ouverture. Il s'appuie sur les caractéristiques et les éléments de patrimoine naturel et humain du territoire de la commune et de son environnement, avec l'objectif de les connaître, les préserver, s'en nourrir.

Axe 2 : « Construire des enfants citoyens »
Cet axe projette les enfants et les jeunes dans un monde en transition aux multiples enjeux tant climatiques que sociétaux, avec le but de les accompagner vers l'autonomie et le respect, de leur donner le goût de l'altérité, de les outiller pour faire face aux désordres du monde.

Axe 3 : « Construire un relationnel et une communication de qualité »
Cet axe souligne la responsabilité des adultes qui encadrent les enfants et les jeunes, il place la connaissance partagée et l'écoute, comme éléments centraux permettent le bien-grandir des enfants. Il vise la conciliation de l'autonomie de chaque acteur et la co-construction de projets.

Ces 3 axes sont en interaction, ils sont complémentaires pour construire des enfants et des jeunes qui soient tout autant citoyens de leur territoire que citoyens du monde, qui soient tout autant rassurés sur leurs potentialités que soucieux de solidarité.

DEUXIÈME PARTIE – PRÉSENTATION DES 3 AXES DU PROJET EDUCATIF

Axe 1 : Faire vivre aux enfants et aux jeunes une expérience diversifiée de leur territoire *

Les enjeux

Il s'agit là de permettre aux enfants et aux jeunes de savoir observer ce qui les entoure, de partager une appropriation sensible de leur territoire, de découvrir le village, son architecture, son histoire, ses habitants. Il s'agit de leur permettre de se situer, de comprendre où ils vivent pour ainsi être capable d'envisager les espaces autres.
Il s'agit aussi de faire de la nouvelle cantine un outil au service de la transition écologique, d'utiliser tout le potentiel éducatif de ce nouvel équipement communal en travaillant toutes les dimensions autour de l'alimentation : alimentation et santé, alimentation et plaisir, cycles naturels, connaissance des produits, diversité des pratiques et habitudes, tri, limitation des déchets, ...
Cet axe de travail souligne aussi la nécessité de cultiver le rapport à la nature sous toutes ses formes (ludique, esthétique, culturelle, sportive, scientifique, technique, …) pour faire vivre et explorer au quotidien les bienfaits du contact avec l'extérieur, avec la nature, dans le bien grandir.

** La notion de territoire*

Derrière ce terme polysémique, il y a d'une part la volonté que les enfants grandissent en sachant se nourrir de ce qu'ils côtoient au quotidien, en comprenant leur environnement (qui s'élargira au fil des âges), et d'autre part la volonté de privilégier les actions conduites en évitant des déplacements énergivores (en cohérence avec le principe de développement durable énoncé précédemment) - par exemple les sorties du centre de loisirs se font prioritairement dans un rayon de 30/40km autour du Touvet, mais ceci n'est pas exclusif et n'interdit pas un projet qui porte des valeurs d'ouverture, découverte,… au-delà de ces limites.

Objectifs	Pistes de travail	Attendus
1 – Comprendre son environnement	Activités pour découvrir le village, dans tous les temps de l'enfant, à tous les âges, avec des formes diversifiées (jeux, visites, historique, etc.).	Les enfants connaissent leur territoire (échelle différente selon leur âge). Les enfants connaissent, les acteurs locaux (personnes individuelles, acteurs économiques,...). Les enfants respectent et préservent leur environnement.
	Activités favorisant la rencontre avec les habitants du village, la découverte de leurs compétences, de leurs histoires de vie.	
2 - S'ouvrir à l'extérieur, être mobile	Echanges avec d'autres territoires pour faire connaître son territoire et s'ouvrir à l'extérieur. Utilisation accrue du potentiel du parc naturel.	Les enfants et les jeunes connaissent différents types d'environnements (niveaux géographique et social).
	Sensibilisation à l'usage des mobilités alternatives à la voiture (ex : projet Moby à l'école).	La place de l'enfant dans l'espace public est améliorée, avec moins de déplacements en voiture, une tranquillité accrue devant l'école.
3- Développer la relation enfant /nature	Utilisation du potentiel de la nouvelle cantine : sensibilisation à une alimentation responsable, explication de la restauration collective, du circuit des approvisionnements, etc. Installation de liens avec les producteurs locaux, avec les agents de la cuisine. Association des enfants au nouveau process (tester, composer un menu, trier, etc.). Animations autour de le cuisine (confectionner, goûter, expérimenter des recettes).	Les convives de la cantine expriment leur satisfaction. Le temps cantine est paisible. Les déchets diminuent. Les enfants perçoivent la globalité du projet, « du terrain à l'assiette ». Les enfants partagent le plaisir de faire et déguster ensemble.
	Mise en œuvre de divers projets basés sur les liens nature/enfant : création d'un jardin au pôle enfance, plantations avec les écoles, engagement dans un processus de végétalisation des cours d'école, autres ... + développement de diverses animations scientifiques et culturelles autour de la nature.	Les enfants vivent davantage en extérieur au quotidien. Les partenaires et acteurs de l'éducation ont un fonctionnement éco-responsable et accordent une place accrue à la nature dans les espaces et temps de vie des enfants.

Axe 2 : Construire des enfants citoyens

Enjeux

Il s'agit là d'accompagner les enfants pour qu'ils trouvent leur place, en fonction de choix réfléchis et dans le respect des autres.
L'ambition est de favoriser l'ouverture d'esprit par des activités et rencontres multiples, de transmettre des savoirs, savoirs faire, savoir être, et de transmettre le plaisir de faire.
L'éducation aux médias et à l'information (EMI) pour que chacun se construise un esprit critique, l'éducation artistique et culturelle (EAC) pour que chacun se nourrisse de la créativité des autres et explore ses capacités, sont deux démarches à faire vivre au quotidien comme à travers des projets plus amples.
Développer l'esprit critique, savoir comment se construit et manipule l'information, développer les habiletés langagières à tous les âges, sont des responsabilités que doivent porter et mettre en œuvre tous les adultes et éducateurs, au quotidien.
Construire des enfants et des jeunes citoyens c'est aussi leur permettre de s'engager, d'avoir des responsabilités.

Objectifs	Pistes de travail	Attendus
1 – Accompagner la construction d'un individu citoyen	Activités d'éducation aux media, notamment avec les jeunes (s'appuyer sur une résidence de journaliste). Activités collectives autour de la construction de l'information (rédaction d'un journal du centre de loisirs, reportages, interviews,…). Formation des animateurs et appropriation des outils d'éducation aux média disponibles.	Les enfants et les jeunes développent leur capacité à s'informer, à accepter les avis différents, à débattre.
	Développement d'activités permettant l'apprentissage et la découverte des langages : verbal, corporel, émotionnel (ex : projet langage avec la petite enfance – rôle central de la bibliothèque)	Une place accrue est donnée aux temps d'expression et d'écoute de chacun dans les accueils collectifs.
	Développement de rencontres et temps créatifs pour que les enfants explorent leurs capacités (ex : musique à la crèche, art urbain au centre de loisirs, littérature jeunesse à la bibliothèque,…). Implication collective dans les dispositifs d'EAC (éducation artistique et culturelle) portés par les instances (Education nationale, communauté de commune, département).	Les enfants découvrent de multiples modes d'expression. Adultes et enfants développent une relation simplifiée à la culture. La culture est vécue comme un outil d'émancipation.
2- Faire adhérer au bien-fondé du collectif	Mise en œuvre de postures éducatives rassurante : l'enfant n'est pas mis en échec, l'adulte sait écouter. Respect des rythmes et compétences diverses de chaque enfant, autant que le permet la vie collective. Organisations et activités faisant vivre l'entraide, la solidarité au sein des structures (jeux collaboratifs, participation de chacun, prises de paroles).	L'adulte permet à l'enfant et au jeune de se construire comme personne singulière au sein du collectif. L'enfant expérimente l'intérêt du collectif.
	Elaboration de règles de vie partagées.	Les enfants et les jeunes sont responsabilisés.
	Développement de projets solidaires. Redynamisation du jumelage.	Les enfants apprennent à s'enrichir de l'autre.
3- Favoriser l'engagement et la participation	Perpétuation et valorisation du Conseil Municipal des Enfants (CME).	Le CME est actif et le nombre d'enfants candidats est en augmentation
	Développement de la participation des enfants et des jeunes à la vie des structures, à la vie locale (recueil de l'avis des enfants, boite à idées).	Des outils de participation sont mis en place
	Des accueils jeunes – dont les vendredis jeunesse - construits autour de l'autonomisation, la participation.	Des projets conçus par les adolescents sont mis en œuvre.

Axe 3 : Construire un relationnel et une communication de qualité

Enjeux

Cet axe de travail souligne la nécessité de placer la qualité des modes relationnels comme facteur de réussite de toute action éducative.
Pour bien grandir, les enfants et les jeunes ont besoin d'adultes qui connaissent le champ d'action de chacun, qui partagent leurs savoirs, leurs expériences, leurs questionnements dans un monde qui surprend et déstabilise sans cesse.
Il s'agit donc de développer le dialogue entre les acteurs, de construire à tous les niveaux, en interne à chaque structure et entre les structures, un cadre sécurisant et cohérent, définissant procédures et répartition des rôles, pour le bien-être des enfants comme des adultes encadrants.
Il s'agit de porter une attention constante au dialogue entre les familles et les professionnels qui éduquent et accueillent leurs enfants.
Une communication de qualité doit s'installer dans toute interaction avec les enfants et entre les enfants. Elle est le gage du respect dû à chacun.

Objectifs	Pistes de travail	Attendus
1 – Construire un relationnel et une communication de qualité entre les acteurs	Création de groupes de travail entre acteurs pour plus de liens entre les partenaires. Elaboration d'un état des lieux de l'existant : ce qui fonctionne, ne fonctionne pas.	Les échanges sont constructifs et apaisés, il y a plus de transversalité. La connaissance mutuelle entre acteurs est améliorée.
	Identification de temps de communication réguliers entre élus, structures et usagers. Consolidation et évolution des instances participatives (conseils de crèche, conseils de centre loisirs). Amélioration des circuits d'information (qualité de l'information en amont, qualité des retours, compte-rendu). Mise en place d'organisations et procédures permettant d'apporter une qualité de vie au travail pour les adultes encadrant les enfants.	Les équipes professionnelles en charge des enfants recueillent la confiance des familles. L'accueil des enfants et des familles est amélioré (questionnaire de satisfaction). Les professionnels se sentent plus respectés et mieux compris dans leur identité.
2- Construire un relationnel et une communication de qualité entre l'enfant et son environnement	Ecriture de règles de vie fondées sur des valeurs d'ouverture, de respect. Lutte contre toute forme de violence.	Les enfants s'expriment et s'écoutent au quotidien. Les règles de vie sont comprises.
	Construction d'organisations et d'activités faisant vivre l'entraide, la solidarité (jeux collaboratifs, participation de chacun, prises de paroles). *(cf 2,2)*	
	Développement des interactions inter-âges entre enfants dans les structures et entre les structures (crèche/école, maternelle/élémentaire, école/collège). Organisation de rencontres inter-générationnelles.	Les enfants ont des liens avec des univers diversifiés, vivent des événements avec d'autres tranches d'âges.
3 – Enrichir la communication des adultes vis-à-vis des enfants	Mise en place de groupes de travail entre professionnels sur la relation adulte-enfant (comment on parle à un enfant en 2022 ? comment on exerce son autorité ? etc.). Formation des animateurs à diverses techniques de communication (communication non violente).	Les réponses aux difficultés s'élaborent collectivement. Le positionnement de chacun est amélioré. Les adultes, les institutions sont exemplaires.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Des textes cadres

Cadre national pour l'accueil du jeune enfant
→ accueil_jeune_enfant_cadre_national.pdf (solidarites-sante.gouv.fr)

Rapport les 1000 premiers jours / *septembre 2020*
→ rapport-1000-premiers-jours.pdf

Une stratégie nationale pour la Santé Culturelle Promouvoir et pérenniser l'éveil culturel et artistique de l'enfant de la naissance à 3 ans dans le lien à son parent (ECA-LEP) / *janvier 2019*
→ Rapport Stratégie Santé Culturelle Sophie Marinopoulos.pdf

Circulaire de rentrée 2021 au Bulletin officiel | Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports

> L'année scolaire 2021-2022 doit permettre de consolider quatre dimensions essentielles :
> l'École comme lieu d'apprentissage au service de la poursuite de l'élévation du niveau général ;
> l'École comme lieu où se construisent le rapport à l'autre et la vie en société, adossés aux valeurs de la République et à une culture humaniste ;
> l'École comme lieu où chacun a sa place, en donnant plus à ceux qui ont moins pour assurer l'égalité des chances, en veillant à la pleine santé de tous et en parachevant la transformation de l'École inclusive ;
> l'École comme lieu fondé sur une équipe éducative soudée.

L'Education artistique et culturelle – Charte EAC – Objectifs de l'EAC
→ https://www.education.gouv.fr/l-education-artistique-et-culturelle-7496